

Revue de presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française**

Band (Jahr): **30 (1984)**

Heft 9

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



canton de neuchâtel

Neuchâtel : une femme présidente du Conseil Général.

Le Conseil général (législatif) de la ville de Neuchâtel issu des élections des 19 et 20 mai dernier a siégé pour la première fois en juin à l'hôtel de ville. C'est tambour battant que cette première séance a été menée. En une heure, le Conseil général s'est donné une nouvelle présidente, a élu son bureau, désigné le conseil communal (exécutif) et a encore entériné la nouvelle composition de ses différentes commissions.

Mme Michèle Berger, radicale, mère de 6 enfants, a été élue pour une année au poste de présidente du Conseil général. Elle succède à M. Jean-Luc Duport, du Mouvement pour l'environnement, passé sous l'aile d'Ecologie et Liberté.

Le Conseil général, 41 membres dont 11 femmes (12 lors de la dernière législature) a procédé lors de cette première séance à la nomination de l'exécutif de la ville. Le socialiste Blaise Duport, nouveau conseiller, a été élu tacitement tout comme ses homologues. Composé de 5 membres, le Conseil communal de la ville de Neuchâtel (2 libéraux, 2 socialistes et 1 radical) ne présente pas de grands bouleversements au lendemain de ces élections. Quatre conseillers sortants, MM. Jean-Pierre Authier, Claude Bugnon, André Buhler et Claude Frey ont été reconduits dans leurs fonctions.

Ecologie et Liberté, grand perdant des élections communales, 4 sièges au Conseil général, a revendiqué un poste au sein du bureau, plus précisément celui de secrétaire. Si notre demande ne rencontre pas votre agrément, nous recourrons au Conseil d'Etat et au tribunal administratif averti un conseiller général d'Ecologie et Liberté. Cette menace voilée n'a pas empêché le nouveau Conseil général de rejeter massivement cette demande.

Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie : 50 ans d'activité

« Que les chefs d'entreprises et leurs cadres s'occupent davantage de politique ». Tel est le vœu formulé par M. Jean Carbonnier, président de la Chambre Neuchâteloise du Commerce et de l'Industrie (CNCI). La CNCI tenait à Neuchâtel son assemblée générale et fêtait son 50e anniversaire en présence de très nombreux invités dont le conseiller fédéral Kurt Furgler, chef du département de l'économie publique, MM. Louis von Planta, président du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Fritz Halm, président de l'Union centrale des associations patronales suisses et Markus Kundig, président de l'Union suisse des arts et métiers.

Pour le conseiller fédéral Kurt Furgler, même si une certaine reprise voit le jour, le problème de la restructuration n'est pas pour autant résolu. Dès lors, l'avenir dépend essentiellement de deux mots clefs à savoir innovation (dépendante de la recherche) et restructuration.

Pour M. Jean Carbonnier, directeur de la CNCI, l'emploi est un problème majeur. « Le temps est malheureusement révolu ou toute augmentation de la production entraînerait une élévation correspondante du niveau de l'emploi » a-t-il relevé.

Quant au président du Conseil d'Etat, M. Jacques Béguin, il a souligné les résultats obtenus par la collaboration menée ces dernières années avec la CNCI en vue de promouvoir l'économie. Enfin, le futur Centre suisse de recherche en microtechnique qui n'attend plus que l'aval du Parlement fédéral pour naître, devrait faire de Neuchâtel un haut lieu de la recherche dans le domaine de la technologie d'avant-garde.

canton du tessin

De la manne officielle pour l'Ecole et le théâtre de Dimitri

Le « Teatro Dimitri » et la « Scuola Teatro Dimitri » à Verscio, dans les Centovalli, vont bénéficier de contributions prévues dans la loi fédérale sur l'aide aux régions de montagne. Le gouvernement tessinois a remis au parlement un message dans lequel il demande le soutien au théâtre et à l'école de Dimitri à Verscio, ainsi qu'un prêt sans intérêt. Les conditions seraient alors réunies d'un soutien de la Confédération.

Fondé en 1971 par le mime Dimitri et sa femme Gunda, le théâtre devait s'adjoindre en 1975 une école de théâtre. Peu à peu, les deux petites institutions se sont agrandies. Une nouvelle salle a été inaugurée l'année dernière, et l'école s'est élargie. La construction du théâtre a coûté quelques 850 000 francs, et celle de l'école, 370 000 francs. Une fondation « Scuola e Teatro Dimitri » a permis l'adjonction de nouveaux bâtiments. Elle dispose d'un prêt de 450 000 francs sans intérêt.

Dans le cadre de la promotion touristique et de l'aide aux régions de montagnes, le canton du Tessin entend contribuer par 250 000 francs aux nouvelles constructions, et accorder un nouveau crédit de 150 000 francs sans intérêt. Cet effort de la part du canton pour promouvoir les activités théâtrales de Dimitri permettrait d'intégrer tout le projet dans le

cadre de la loi fédérale sur l'aide aux régions de montagne, qui devrait dès lors recevoir environ 250 000 francs, annonçait le comptable de Dimitri.

Aujourd'hui, 13 ans après sa fondation, le théâtre de Dimitri est le seul au Tessin qui dispose de sa propre troupe. Il attire à Verscio de nombreux touristes, qui ont envie de voir le fameux mime et d'assister à son travail.

Quant à l'école de théâtre, elle dispense un enseignement sur trois ans. Pantomime, acrobatie, danse, improvisation restent parmi les principales « disciplines » enseignées. 70 jeunes artistes sont à ce jour sortis de l'Ecole de Dimitri. Dimitri lui-même forme de futurs clowns.

L'exploitation tant du théâtre que de l'école n'a bénéficié d'aucune subvention.

Mais ces dernières années, le canton du Tessin a épongé le déficit de l'école à raison de 50 000 francs par année. De son côté, l'Office tessinois du tourisme participe à raison de 12 000 francs par année. Il y a quelques années, la Confédération avait aussi offert une contribution unique de 100 000 francs pour l'amélioration des infrastructures.

M. Delamuraz matinal pour le tir cantonal tessinois

Compte tenu des mauvaises conditions météorologiques ayant régné sur une partie des Alpes, c'est en voiture et non pas en avion que le conseiller fédéral Jean-Pascal Delamuraz s'est rendu finalement à Chiasso pour honorer de sa présence le 16^e tir cantonal tessinois. Malgré ce contre-temps, le chef du Département militaire fédéral est arrivé ponctuel à 10 heures pour le début des manifestations de la journée officielle. Le talent oratoire et linguistique de l'homme d'Etat vaudois ont fait le reste pour séduire les habitants de la ville-frontière tessinoise, ont relevé les observateurs.

canton du valais

Carillons valaisans sauvés de l'oubli

Heureuse initiative que celle prise par la section valaisanne du Heimatschutz ou Ligue de sauvegarde du patrimoine national. Elle a décidé de remettre aux archives cantonales une cinquantaine de carillons enregistrés dans vingt-sept paroisses du Valais. Ce document sonore de près de quatre heures a pu être réalisé grâce à la générosité d'un pasteur nonagénaire, le pasteur Marc Vernet, de Pully. Le Heimatschutz-Valais, publiait

récemment son rapport annuel et a tenu à Sierre son assemblée générale.

Marc Vernet avait réuni, il y a près de trente ans, au moyen d'un enregistreur les mélodies des plus beaux carillons valaisans à l'heure où ceux-ci n'étaient pas encore électrifiés. Ses démarches ont été soutenues à l'époque par le Fonds National de la recherche, par Radio Berne et Radio Lausanne. Le pasteur a mis gratuitement ses enregistrements à disposition de la Ligue qui a réalisé ainsi un document qui sera remis prochainement aux archives cantonales. On pourra donc entendre ou réentendre les carillons aussi célèbres que ceux de Martigny, Vercoirin, Chandolin, Grimetz, Tourtemagne, Grone, Chalais, La Sage, Nax, Bramois, Vernamiege et bien d'autres.

A quelques exceptions près, tous les clochers valaisans sont aujourd'hui électrifiés et les carillonneurs hier au nombre d'une centaine en Valais ont disparu.

L'eau de Dostoiewski et Garibaldi à la conquête du monde.

Célèbre au siècle passé pour ses bains, ses jeux, son casino, la petite cité valaisanne de Saxon, part maintenant à la conquête du marché suisse et étranger avec l'eau qui fit longtemps sa renommée. L'entreprise Alpe-water SA, créée en 1981, a été présentée à la presse. Son capital, qui appartient majoritairement à un financier du Koweït établi à Saxon, M. Fahad Almojil, a été porté l'an dernier de 50 000 fr. à trois millions de francs. L'entreprise emploie actuellement une quinzaine de personnes et peut, dans une première phase, produire annuellement 15 millions de bouteilles. Cette eau minérale provient de la source thermale de Saxon où séjournèrent notamment l'écrivain Dostoiewski et le révolutionnaire Garibaldi.

« Nous allons partir à la conquête des cinq continents avec l'eau de Dostoiewski, de Garibaldi et de tant d'autres » a expliqué M. Marco Bruchez, au nom du conseil d'administration, lors de la présentation de l'entreprise à la presse. L'eau, qui sort à 25 degrés d'une source profonde, se différencie des autres eaux minérales suisses par sa teneur particulière en fluor et sa « légèreté », affirme la société. Le débit moyen de la source est de 2 500 litres à la minute. L'entreprise dispose à Saxon de plus de 50 000 mètres carrés de terrains. Le Proche-Orient constitue l'un de ses principaux marchés d'exportation.

C'est l'été, les marmottes s'embrassent

Cette fois, c'est sûr. La mauvaise saison est définitivement terminée. L'été est là. Le temps des vacances a sonné. On a vu en effet sur les hauteurs dominant Saas-Fee, les premières marmottes sortir de leur trou dans la neige qui s'en va et s'embrasser, se « bécotter » dans le soleil revenu. Chaque année, à des dates différentes suivant les caprices du temps, on assiste à ce réveil surprenant.

Les 15 200 marmottes que compte le Valais

se réveillent à qui mieux mieux ces jours et gambadent allègrement dans la nature après des mois de sommeil. Ce réveil a été plus tardif cette année en raison de la longue série de neige et de froid qui a marqué le mois de mai et la première quinzaine de juin. On sait que c'est grâce à leur manteau de graisse brune que les marmottes et autres hibernants peuvent passer des mois dans leur trou.

Cette graisse se transforme lentement en calories tandis que la marmotte poursuit une vie au ralenti. C'est une hormone assez mal connue encore, la noradrénaline, qui dès l'arrivée des premiers froids, déclenche chez les hibernants ce « chauffage central » au moyen d'une impulsion électrique donnée par les nerfs (ATS, juillet).

Succès de la « Patrouille des glaciers »

Le succès a manifestement marqué le déroulement de la fameuse « Patrouille des glaciers ». Cette course de haute montagne à ski entre Zermatt et Verbier s'est déroulée de nuit sur une longueur de 53 km et une dénivellation de + 3 944 m et - 4 090 m. La première patrouille, arrivée à Verbier, a été celle des frères Salamin, de Grimetz.

Près de 600 skieurs et skieuses, répartis en plus de 190 patrouilles, ont disputé cette course interrompue en 1949, à la suite d'un accident qui avait causé la mort de trois militaires. La course sur la haute route des Alpes, avec un itinéraire passant par endroit à plus de 3 000 m. d'altitude, a été ouverte cette année aux civils et aux dames. On avait même prévu un « parcours B » entre Arolla et Verbier pour les dames et les skieurs moins entraînés.

Aucun accident grave n'a été signalé. Les hélicoptères n'ont dû intervenir que pour des cas bénins. Quelques 200 volontaires travaillèrent à l'organisation de cette épreuve, sous la conduite, notamment, du guide valaisan Camille Bournisseur, directeur technique, et du Lt-Colonel René Martin, commandant de la course. Une partie des équipes quitta Zermatt à 22 h, tandis que les meilleurs partaient à 2 h. du matin.

Tout laisse supposer que cette course sur la haute-route des Alpes aura lieu tous les deux ans, après une interruption de 35 ans. Le doyen de la course avait 70 ans tandis que l'une des patrouilles, la plus jeune, était composée de trois étudiants de moins de 20 ans, du collège de Saint-Maurice. La radio romande a mis sur pied une opération d'envergure pour la « Patrouille des glaciers », la course ayant été commentée en direct.

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton
de vaud

Baptême du TGV « Ville de Lausanne »

Une seconde rame du TGV (train à grande vitesse) Paris-Lausanne-Paris a été baptisée

aux couleurs suisses en gare de Lausanne. Après le « Pays de Vaud », mis sur rails le 19 janvier dernier lors de l'ouverture officielle de la ligne, c'est le « Ville de Lausanne » qui a été salué en fanfare et en discours.

MM. Paul-René Martin, syndic de Lausanne, Claude Roux, directeur du 1er arrondissement des CFF, et René Meynier, directeur régional de la SNCF, se sont exprimés devant de nombreux invités de Suisse romande et de Bourgogne - Franche-Comté. Ils ont rappelé le succès spectaculaire et soutenu du TGV, qui permet de franchir les 500 km séparant Lausanne de Paris en trois heures et demie, avec des pointes de vitesse de 250 km/h. La moyenne journalière des voyageurs sur cette ligne a augmenté de 70 % pour atteindre le chiffre de 1 700.

Les huit siècles d'un château unique en Suisse

Edifié au-dessus de Montreux et dominant le Léman, le Château de Blonay présente des caractéristiques qui en font un cas unique dans notre pays : c'est la famille seigneuriale qui a donné son nom au village et non l'inverse (comme c'est généralement le cas); ensuite, cette famille a toujours été propriétaire du château qu'elle a construit en 1184 (à part une brève interruption à la fin du XVIII^e siècle). C'est donc un 800^e anniversaire peu commun qui a été célébré.

En 1184, venant de Savoie, la noble famille des barons de Blonay construisit le château qui prit son nom et le transmit au village appelé depuis lors Blonay. La forteresse féodale joua un rôle important dans l'histoire de l'ancien Pays de Vaud savoyard et jusqu'à l'époque bernoise.

A la mort du colonel brigadier Richard de Blonay, puis de son frère André de Blonay, secrétaire de l'Union inter-parlementaire mondiale, c'est une Fondation familiale, actuellement présidée par M. Pierre de Blonay, qui en est devenue propriétaire il y a quelques années.

Il faut préciser qu'à la Réforme, la plupart des Blonay sont devenus protestants et sont demeurés dans le Pays de Vaud occupé par les Bernois, alors qu'une branche cadette, voulant rester catholique, est retournée en Savoie, où existe d'ailleurs un autre château du même nom.

Ces huit siècles d'histoire ont été célébrés par une fête villageoise unissant les communes de Blonay et de St-Légier, un marché médiéval, un jeu scénique en forme d'évocation (avec 240 chanteurs et 90 musiciens) et, un grand cortège allégorique « De siècle en siècle », avec dix fanfares, dix chars, des cavaliers et des danseurs, des groupes et des personnages costumés, soit un total de près de 1 500 participants.